

## ORDRE DU JOUR

Saint-Barnabé, le 29 décembre 2022

Madame,  
Monsieur,

Conformément aux dispositions de la résolution numéro 293-12-21, relative au calendrier des séances ordinaires du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé pour l'année 2022, j'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Barnabé, qui se tiendra **le mardi 10 janvier 2023**, à 19 h 30, à la salle des délibérations de l'hôtel de ville.

## ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum ;**
2. **Nomination d'une secrétaire de séance ;**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour ;**
4. **Adoption des procès-verbaux suivants :**
  - 4.1 Séance ordinaire du 7 novembre 2022 ;
  - 4.2 Séance extraordinaire du 2 décembre 2022 ;
  - 4.1 Séance ordinaire du 5 décembre 2022 ;
  - 4.2 Séance extraordinaire du 22 décembre 2022 à 19h ;
  - 4.3 Séance extraordinaire du 22 décembre 2022 à 19h30.
5. **Dépôt de la liste de la correspondance;**
6. **Approbation de la liste des comptes et de la liste des salaires ;**
7. **Rapport du maire relativement au 24 et 25 décembre dernier : état de situation ;**
8. **Gestion financière et administrative ;**
  - 8.1 Emploi d'été Canada : demande d'aide financière ;
  - 8.2 Versement des sommes dues aux employés pour l'année 2022 ;
  - 8.3 Adoption du règlement de taxation pour 2023 ;

**9. Travaux publics, aménagement et urbanisme ;**

9.1 Modification du règlement de zonage afin de permettre les garderies dans la zone 116-Ra :

- a) Tenue de l'assemblée publique sur le 1<sup>er</sup> projet de règlement modifiant le règlement de zonage;
- b) Adoption du deuxième projet de règlement de zonage afin de permettre les garderies dans la zone 116-Ra

**10. Loisirs, sports et Culture :**

10.1 Début du projet de réfection du Pavillon des Loisirs ;

**11. Autres sujets :**

- 11.1 Demande du Club de motoneige Armony
- 11.2 Envoi d'une mise en demeure pour récupération des biens municipaux

**12. Sujet (s) apporté (s) par les membres du conseil**

---

---

---

---

---

**13. Période de questions ;**

**14. Clôture de la séance.**